

Mardi 31 janvier 2012

Formation des enseignants : la CPU et la CDIUFM réaffirment la nécessité d'une concertation de toutes les parties prenantes

Après avoir été entendue par le député Jacques Gosperrin sur sa proposition de loi relative à la formation des maîtres, la CPU prend connaissance des amendements que l'auteur de la proposition envisage de déposer. Ces amendements vont dans le bon sens, et tiennent compte des observations présentées par la CPU et la CDIUFM.

Mais ils témoignent aussi de la nécessité et de l'importance d'une concertation approfondie, qui eût dû précéder le dépôt de la proposition de loi – plutôt que le suivre.

Ces amendements ne suffisent pas, pour autant, à dissiper toutes les inquiétudes que cette proposition a pu faire naître. Intervenant sur une réforme de la formation des maîtres mal conçue, mal conduite et mal acceptée, cette proposition n'est pas à la hauteur de la remise à plat nécessaire de cette réforme, qui doit faire l'objet d'une concertation vaste et approfondie, dans des délais incompatibles avec la précipitation qui entoure l'examen de la proposition de loi du député Jacques Gosperrin.

Le Parlement et le Gouvernement seraient avisés de suivre la sagesse du Conseil d'Etat, qui a précisément prévu un délai et demandé la concertation de toutes les parties prenantes.

Contact presse :

CPU : Pôle Communication - 01 44 32 92 45

CDIUFM : Sandra Vié - 01 44 32 92 47